

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
PROJET DE RÉSOLUTIONS  
13 AOÛT 2024**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 13 août 2024 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

**ORDRE DU JOUR :**

**1. Administration**

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 juillet 2024
- 1.8. Addenda à l'entente intermunicipale concernant le service de formation régional des pompiers de la MRC de Papineau
- 1.9. Mandat au notaire Robert & associés : Parc des jeux d'eau/servitude de passage et servitude de tolérance
- 1.10. Tricentris : Renouvellement contrat de membre utilisateur et de service d'activités d'information, sensibilisation et d'éducation (ISÉ)
- 1.11. Appel du Jugement : résiliation du bail et rejet des appels

**2. Finances**

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de juillet 2024
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 juillet 2024
- 2.3. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.4. Patinoire : autorisation de paiement
- 2.5. Excavation Séguin Lafleur : autorisation de paiement facture 4240 raccordement des services municipaux
- 2.6. Vidange des boues : autorisation de paiement
- 2.7. Autorisation de paiement pour honoraires professionnels Deveau Avocats

**3. Ressources humaines**

- 3.1. Fin de probation et confirmation d'emploi de Stéphane Pearson et Pedro-Alexandre Da Silva Furtado
- 3.2. Nomination du directeur adjoint du service de sécurité incendie
- 3.3. Embauche d'un inspecteur terrain au service de l'urbanisme et environnement

**4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments**

- 4.1. Parc Jean-Paul « Mike » Parisien : Installation d'une clôture

**5. Sécurité civile et incendie**

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie
- 5.2. Achat de mâchoire de vie TNT (pince de désincarcération) pour le service de sécurité incendie

**6. Urbanisme et gestion du territoire**

- 6.1. Statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats

**7. Environnement**

## **8. Loisirs, culture, famille**

- 8.1 Organisation de la grande marche du grand défi Pierre Lavoie 2024
- 8.2 FC Petite-Nation : tournoi de fin de saison
- 8.3 Plaque commémorative Denis-Benjamin-Papineau : achat et fabrication

## **9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**

- 9.1 Varia
- 9.2 Questions et demandes du public
- 9.3 Levée de la séance

# **1. ADMINISTRATION**

---

## **1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE**

Inauguration du parc Jean-Paul « MIKE » Parisien 18 août 2024

## **1.2 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège numéro 1  
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège numéro 3  
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège numéro 6

Absences motivées :

Monsieur le conseiller Danny Monette, siège numéro 2  
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège numéro 4  
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège numéro 5

La directrice générale par intérim et greffière-trésorière par intérim, madame Hélène Bélanger est aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

## **1.3 2024-08-336 OUVERTURE DE SÉANCE**

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 5 personnes.

## **1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES**

La période de question débute à 19h05 et termine à 19h11.

## **1.5 2024-08-337 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **1.6 2024-08-338 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE**

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

**1.7                    2024-08-339    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 JUILLET 2024**

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 2 juillet 2024.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.8                    2024-08-340    ADDENDA À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LE SERVICE DE FORMATION RÉGIONAL DES POMPIERS DE LA MRC DE PAPINEAU**

ATTENDU            que les objectifs des municipalités locales et de la MRC sont de bénéficier d'un service régional de formation accessible et adaptée aux besoins des services de sécurité incendie du territoire en fonction, notamment, de la proximité du service de formation et d'un coût abordable pour les municipalités locales ;

ATTENDU            les pouvoirs accordés aux municipalités locales pour conclure une entente par laquelle elles délèguent à la municipalité régionale de comté dont le territoire comprend le leur, l'exercice de tout ou partie d'un domaine de leur compétence conformément aux articles 569.0.1 et suivants du Code municipal du Québec ;

ATTENDU            la résolution numéro 2019-04-094, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 17 avril 2019, relative au projet d'entente intermunicipale concernant le Service régional de formation des pompiers et les documents afférents déposés, conformément à l'article 569.0.1 du Code municipal du Québec ;

ATTENDU            qu'il est prévu à l'intérieur dudit projet que la MRC de Papineau assume la responsabilité exclusive relative à la formation des pompiers sur son territoire, notamment en ce qui a trait à l'organisation, l'administration, le développement et l'évaluation de cette responsabilité ;

ATTENDU            la résolution numéro 2019-06-133, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 19 juin 2019, autorisant la conclusion et la signature de l'entente intermunicipale et visant à offrir un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC de Papineau, au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec

ATTENDU            l'article 7 de ladite entente intermunicipale en relation avec les modalités de renouvellement de cette dernière, notamment en ce qui concerne le renouvellement automatique pour une période de cinq (5) ans suite à l'évaluation du Service par la Commission Sécurité incendie de la MRC et l'émission d'une recommandation par cette dernière, laquelle sera soumise six (6) mois avant la fin de ladite entente ;

ATTENDU            l'avis émis le 13 juin 2024 par plusieurs membres de la Commission Sécurité incendie concernant la prolongation de la présente entente pour une durée maximale d'un an afin de permettre une analyse approfondie du Service et de déterminer si ladite entente sera renouvelée à nouveau ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le Conseil de la Municipalité de Papineauville adopte le projet d'addenda à l'entente intermunicipale concernant l'offre d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC, conformément à l'article 569 et suivants du Code municipal du Québec;

Que le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient et sont mandatés à signer ledit addenda à l'entente intermunicipale pour donner suite à son adoption par la MRC ;

Que la greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandaté pour assurer les suivis de la présente décision, notamment en acheminant la résolution à la MRC avant le 10 septembre 2024.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.9 2024-08-341 MANDAT AU NOTAIRE ROBERT & ASSOCIÉS : PARC DES JEUX D'EAU – SERVITUDE DE PASSAGE ET SERVITUDE DE TOLÉRANCE**

ATTENDU que la construction des jeux d'eau a nécessité l'installation de fils électriques de la rue Jeanne-d'Arc jusqu'audits jeux d'eau ;

ATTENDU que ces fils ont été installés sur les poteaux du Centre de service scolaire du Cœur-des-Vallées et qu'un poteau a été installé sur le terrain de la Fabrique de la paroisse Sainte-Angélique ;

ATTENDU qu'il est requis d'obtenir une servitude de passage pour distribution d'énergie électrique et de télécommunication du Centre de service scolaire du Cœur-des-Vallées et de la Fabrique de la paroisse Sainte-Angélique ;

ATTENDU que la municipalité désire régulariser le léger empiètement du perron de l'église sur le terrain municipal en octroyant une servitude de tolérance à la Fabrique de la paroisse Sainte-Angélique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, donne mandat à Robert & associés notaire à préparer des actes de servitudes pour régulariser ces situations.

Que ce Conseil autorise le maire, Monsieur Paul-André David et la directrice générale, Madame Martine Joanisse, à signer tous les documents permettant de donner suite à la présente résolution.

M. Paul-André David, maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.10 2024-08-342 TRICENTRIS : RENOUVELLEMENT CONTRAT DE MEMBRE ET DE SERVICE D'ACTIVITÉS D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION (ISÉ)**

ATTENDU que les contrats de membre utilisateur et de service d'activités d'information, sensibilisation et d'éducation avec Tricentris arrivent à échéance le 31 décembre 2024 ;

ATTENDU que des nouveaux services sont offerts.

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil autorise le maire, Monsieur Paul-André David et la directrice générale, Madame Martine Joanisse, à signer tous les documents permettant de donner suite à la présente résolution.

M. Paul-André David, maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**1.11 2024-08-343 APPEL DU JUGEMENT : RÉSILIATION DU BAIL ET REJET DES APPELS**

ATTENDU que le 26 janvier 2024 la juge Marie-Eve Bélanger a rendu un jugement dans le cadre du litige institué par la société 9128-4182 Québec contre la Municipalité de Papineauville dans le dossier de Cour 550-17-009971-175 (ci-après le « Jugement »);

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que la Municipalité de Papineauville n'interjettera pas appel du Jugement quant à la résiliation du bail.

Que la Municipalité de Papineauville n'interjettera pas appel du Jugement quant au rejet des appels en garantie dirigés contre le Procureur général du Québec et Les Pères Monfortains.

M. Paul-André David, maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2. FINANCES**

---

**2.1 2024-08-344 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUILLET 2024**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 juillet 2024 pour un montant total de 56 760.65 \$ comprenant les chèques numéros 14896 à 14914.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 juillet 2024 au montant de 211 098.04 \$ comprenant les dépôts directs numéros 504762 à 504810.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 juillet 2024 au montant de 91 009.40 \$ comprenant les prélèvements numéros 7766 à 7823.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 792 215.92 \$ au 31 juillet 2024.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 93 846.32 \$ jusqu'au 31 mai 2024.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.2 2024-08-345 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 JUILLET 2024**

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 31 juillet 2024 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (62.99 %) et d'investissement du budget 2024 au 31 juillet 2024.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.3                    2024-08-346    DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER**

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

**2.4                    2024-08-347    PATINOIRE : AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU            l'adoption de la résolution 2023-09-385 octroyant à la compagnie Infratek d'un contrat pour la construction d'une patinoire extérieure ;

ATTENDU            la réception du décompte progressif #4 en date du 30 juin 2024 au montant 59 744.91 \$ plus taxes pour les travaux effectués ;

ATTENDU            la réception de la facture 320 du 2 juillet 2024 de la compagnie Infratek au montant de 59 744.91 \$ plus taxes ;

ATTENDU            la retenue de sécurité de 10% au montant 6 638.32 \$ plus taxes ;

ATTENDU            la recommandation de Jean Dallaire architecte Inc. ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de Jean Dallaire architecte Inc., autorise une dépense totale de 59 744.91 \$ plus taxes, selon la recommandation de paiement no 4.

Qu'un déboursé au montant de 59 744.91 \$ plus taxes soit autorisé pour le paiement de la facture 320 à la compagnie Infratek pour les travaux exécutés jusqu'au 30 juin 2024.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement des parcs.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.5                    2024-08-348    EXCAVATION SÉGUIN LAFLEUR : AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE 4240 RACCORDEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX**

ATTENDU            le raccordement des services municipaux du 225 Jeanne d'Arc :

ATTENDU            la réception de la facture 4240 du 29 juin 2024 au montant de 20 262.62 \$ plus taxes pour le raccordement des services municipaux;

ATTENDU            la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 20 262.62 \$ plus taxes en paiement de la facture 4240 de la compagnie Excavation Séguin Lafleur.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 529 : Raccordement.

Qu'un transfert du fonds affecté égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**2.6 2024-08-349 VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS : AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-01-021 octroyant à la compagnie GFL Environnementals Services Inc. d'un contrat pour la vidange des boues ;

ATTENDU la réception du décompte progressif #1 en date du 15 juillet 2024 au montant 428 509.19 \$ taxes incluses pour les travaux effectués ;

ATTENDU la réception de la facture LQ02343171 de la compagnie GFL Environnementals Services Inc au montant de 428 509.19 \$ taxes incluses ;

ATTENDU la recommandation de la compagnie Bruser ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de la compagnie Bruser, autorise une dépense totale de 428 509.19 \$ taxes incluses selon la recommandation de paiement no. 1.

Qu'un déboursé au montant de 428 509.19 \$ taxes incluses soit autorisé pour le paiement de la facture LQ02343171 de la compagnie GFL Environnementals Services pour les travaux exécutés jusqu'au 15 juillet 2024.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 0500 003 : Usine d'épuration et station de pompage.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.7 2024-08-350 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS À DEVEAU AVOCATS**

ATTENDU la réception des factures 05190, 05191, 05192, 05193, 05228 et 05231 de la firme Deveau Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures suivantes de la firme Deveau pour honoraires professionnels :

05190	1 601.91 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0002
05191	700.14 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0015
05192	205.52 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0017
05193	392.64 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0018
05228	13 501.79 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0001
05231	237.13 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0001

Une dépense et un déboursé de 16 639.13 \$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **3. RESSOURCES HUMAINES**

---

#### **3.1 2024-08-351 FIN DE PROBATION ET CONFIRMATION D'EMPLOI DE STÉPHANE PEARSON ET PEDRO-ALEXANDRE DA SILVA FURTADO**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-04-176 autorisant l'embauche de messieurs Stéphane Pearson et Pedro-Alexandre DaSilva Furtado au poste de journalier loisir à compter du 15 avril 2024;

ATTENDU que ce poste était assorti d'une période probatoire de 3 mois, que ceux-ci ont démontré leur capacité à occuper lesdites fonctions et la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable sport, loisirs, culture et promotion touristique, confirme Messieurs Stéphane Pearson et Pedro-Alexandre DaSilva Furtado dans leur poste de journalier loisir en date du 15 juillet 2024.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **3.2 2024-08-352 NOMINATION DU DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU le départ à la retraite de M. Justin Blouin au service de sécurité incendie, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un successeur pour le poste de directeur adjoint;

ATTENDU la recommandation du directeur du service de sécurité incendie.

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, nomme M. Jean-François Clément, directeur adjoint au service de sécurité incendie. Ladite nomination est effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **3.3 2024-08--353 EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR TERRAIN POUR LE SERVICE D'URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-07-324 autorisant un processus de recrutement pour un inspecteur terrain pour le service de l'urbanisme et de l'environnement;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de madame la conseillère Francine Dutrisac, de la responsable de l'urbanisme et environnement, madame Natacha Tremblay et de la directrice générale par intérim, madame Hélène Bélanger.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sélection, autorise l'embauche de madame Geneviève Poulin au poste d'inspecteur terrain à compter du 3 septembre 2024.

Qu'un contrat de travail soit préparé par la direction générale et que les conditions de travail soient celles prévues à la recommandation du comité comme si elle était ici au long reproduit.

Que les conditions d'embauche soient celles prévues au manuel d'emploi des professionnels et à la recommandation du comité de sélection et sujet à une période probatoire de 6 mois.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT**

---

##### **4.1 2024-08-354 PARC JEAN-PAUL « MIKE » PARISIEN : INSTALLATION D'UNE CLÔTURE**

ATTENDU qu'à des fins de sécurité, il est prévu d'installer une clôture sur les lieux du parc Jean-Paul « Mike » Parisien et la réception de deux soumissions pour ce faire ;

Paysagement PML	5 748.75 \$ plus taxes
Clôture Régionale	9 844.79 \$ plus taxes

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de Paysagement PML et autorise une dépense et un déboursé de 5 748.75 \$ plus taxes pour l'installation d'une clôture au parc Jean-Paul « Mike » Parisien.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08007 001 : Aménagement des parcs.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE**

---

##### **5.1 2024-08-355 STATISTIQUES DE JUILLET 2024 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de juillet 2024 du service de sécurité incendie.

Interventions	Juillet	2024
Systemes d'alarme	1	16
Désincarcération	7	45
Entraide	2	6
Incendie		7
Autres assistances		3
Nautique	1	2
Total		79

**5.2 2024-08-356 ACHAT DE MACHOIRE DE VIE TNT (PINCE DE DÉSINCARCÉRATION) POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a vendu à la municipalité de Delhom ces mâchoires de vie (pince de désincarcération) pour un montant de 20 000.00 \$ ;

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat de mâchoire de vie, batterie et chargeur;

ATTENDU la seule soumission reçue de la compagnie L'Arsenal;

ATTENDU la recommandation du directeur du service incendie.

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur du service incendie, accepte la soumission de l'entreprise l'Arsenal au coût de 43 000.00 \$ plus taxes pour l'achat de mâchoire de vie TNT, batterie et chargeur devant servir pour le service de sécurité incendie.

Qu'une dépense et un déboursé de 43 000.00 \$ avant taxes soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 03001 000 : Équipements de pompiers.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**6. URBANISME**

---

**6.1 2024-08-357 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE JUILLET 2024 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS**

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques mensuelles pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Juillet	2024
Rénovation	12	46
Abattage d'arbres	3	18
Renouvellement		1
Bâtiment complémentaire	3	15
Démolition	1	1
Eau souterraine		1
Lotissement		4
Animaux domestiques	2	14
Galerie, clôture	2	15
Installation septique		1
Mur de soutènement		1
Nouvelle construction	1	7
Piscine	2	11
Remblai déblai		3
Branchement	1	6
Affichage	1	7
Certificat d'occupation		5
Changement d'usage		-
Agrandissement		-
Bande riveraine	1	1
Garde de poules		1
Bâtiment temporaire		-
Épandage matières fertilisantes		1
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>159</b>

## 7. ENVIRONNEMENT

---

## 8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

---

### 8.1 2024-08-358 ORGANISATION DE LA GRANDE MARCHE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE 2024

ATTENDU que la Grande marche de l'Outaouais du Grand Défi Pierre Lavoie se tiendra de nouveau à Papineauville apportant une grande visibilité ;

ATTENDU que la Municipalité encourage la pratique de l'activité physique ;

ATTENDU que des sommes ont été prévues au budget 2024 et la recommandation du comité loisirs et culture.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise la tenue de La Grande Marche de Papineauville samedi le 19 octobre 2024, en cas de mauvaise température elle sera reportée au 20 octobre.

Que ce conseil autorise une dépense maximale de 2000.00 \$ plus taxes pour l'organisation de cet événement (prix de présence, publicité, promotion, récompense de bénévoles etc...).

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70179 691 : Grande Marche.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 8.2 2024-08-359 FC PETITE-NATION : TOURNOI DE FIN DE SAISON

ATTENDU la demande du FC Petite-Nation de tenir son tournoi de soccer estival nommé le Mundial à Papineauville les 24-25 août 2024 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente a été négocié entre le FC Petite-Nation et la municipalité de Papineauville ;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, autorise le responsable sports, loisirs culture et promotion touristique à signer un protocole d'entente avec le FC Petite-Nation pour la tenue du tournoi de fin de saison les 24-25 août 2024.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

### 8.3 2024-08-360 PLAQUE COMMÉMORATIVE DENIS-BENJAMIN-PAPINEAU : ACHAT ET FABRICATION

ATTENDU la commémoration de Denis-Benjamin Papineau et l'attribution d'un édifice à son nom le 18 mai 2024;

ATTENDU l'engagement de la Municipalité de Papineauville de fabriquer une plaque en bronze en son honneur;

ATTENDU des sommes prévues au budget 2024 et des subventions obtenues à l'effet de la commémoration du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Seigneurie Papineau.

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 11000.00\$ taxes incluses pour une plaque en bronze coulé qui sera installée aux abords de l'édifice Denis-Benjamin-Papineau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 7293 998 : 350°

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE, LEVÉE DE LA SÉANCE**

**9.1 VARIA**

**9.2 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE**

La période de question débute à 19h33 et se termine à 19h35.

**9.3 2024-08-361 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 19h40.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Hélène Bélanger, directrice générale par intérim et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 13 août 2024.

Hélène Bélanger  
Directrice générale par intérim et greffière-trésorière par intérim

**SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE**

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 13 août 2024.

Paul-André David  
Maire